

## Arrêté

**fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation, échelle C1, BAP J – Adjoint en Gestion Administrative par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) organisé par l'Université Clermont Auvergne.**

L'Administrateur provisoire de l'Université Clermont Auvergne

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture **de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE)**

## ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup> : La commission de sélection pour le recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP J – Adjoint en Gestion administrative par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE), organisé par l'Université Clermont Auvergne, est composée ainsi qu'il suit :

Madame Natacha THOMAS-ROUZIER, Ingénieur d'études classe normale, Université Clermont Auvergne,  
Madame Catherine GROLEAU, Attachée d'administration de l'Etat, Université Clermont Auvergne,  
Monsieur Thierry JUILLARD, France Travail,  
Monsieur Yves MOULINAT, Ingénieur d'études hors classe, Université Clermont Auvergne.

Article 2 : L'Administrateur provisoire de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont Ferrand, le 28 avril 2026

Le Directeur Général des Services  
  
David ZUROWSKI